## Renseignements généraux

LiteFarm n'est pas un certificateur.

Pour plusieurs utilisateurs, les documents générés par LiteFarm ne seront pas ceux acceptés par leurs propres certificateurs. Vous pouvez vérifier si cela vous applique par vous connecter à LiteFarm et de vérifier si votre certificateur est listé comme un organisme qu'on y collabore sous « Certificateurs » dans votre profil de ferme. Néanmoins, au cas où un certificateur ne serait pas listé, vous pouvez faire une demande sur la page « Quelle sorte de certification » dans le flux de la sélection: « Certification ».

Pour la plupart des cas, LiteFarm génère les documents qui se conforment avec les renseignements généraux de la certification biologique. Veuillez vérifier toujours l'exactitude de vos exportations et les communiquez avec votre organisme de certification biologique avant de soumettre les documents d'exportation LiteFarm pour votre demande ou votre renouvèlement de certification.

Lorsque vous voulez « exporter », LiteFarm génère\* les documents de certification suivants :

- Registre A: Un registre de l'état de tous les emplacements de votre ferme au cours de la période de la déclaration.
- Registre D: Un registre contenant toutes les semences et les matériels de plantation utilisés pour cultiver des cultures au cours de la période de déclaration.
- Registre I Outils agricoles: Un registre contenant tous les amendements du sol et les mesures de lutte antiparasitaire utilisées sur la ferme pour aider à la production de cultures sur les sites certifiés biologiques ou en transition.
- Registre I Nettoyants: Un registre contenant tous les nettoyants, désinfectants, assainissants et substances de lutte antiparasitaire, mais PAS sur les sites certifiés biologiques ou de transition.

\*Un descriptif détaillé de comment chaque document est généré par LiteForm se trouve ci-dessous.

En outre, LiteFarm inclura tous les documents valides pendant la période d'enregistrement avec les informations téléchargées sur l'application dans la section: « Documents ».

Veuillez noter : l'inclusion d'une carte géographique de la ferme est requise pour la plupart des certificateurs. L'exportation des registres ne contiendra PAS cette carte. Elle se retrouve sous « Votre Ferme ». Sélectionnez les filtres de recherche, ajustez le niveau de zoom pertinent à votre certification, et cliquez l'icône de téléchargement. Pour les fermes avec plusieurs sites, vous pouvez télécharger plusieurs cartes à inclure dans votre soumission de certification biologique.

#### Registre A

'Registre A' est le registre du statut biologique de tous les emplacements de votre ferme au cours de la période de déclaration. Pour chacun de ces emplacements, LiteFarm enregistrera le nom, la superficie totale et le statut biologique - soit Non-producteur, Non-biologique, Biologique ou Transitionnel. Dans certains cas où le statut est difficile à déterminer pour la période, LiteFarm laissera le statut de l'emplacement vide. Veuillez vous assurer de vérifier l'exactitude de l'enregistrement avant de le soumettre à votre organisme de certification.

Le statut de l'emplacement sera déterminé par la logique suivante :

- « Non productif » si l'emplacement n'est pas un champ, un jardin, une serre ou une zone tampon.
- Vide si LiteFarm ne connait pas suffisamment d'informations sur l'emplacement. Ce sera aussi le cas si la période de déclaration précède la création de l'emplacement et un historique de transition d'emplacement.
- « Biologique » si l'emplacement est un champ, un jardin ou une serre qui a été certifié biologique pendant toute la période de déclaration
- « Transitionnel » si l'emplacement est un champ, un jardin ou une serre qui était en transition au début de la période de déclaration et soit « Transitionnel » ou « Biologique » à la fin de la période de déclaration
- « Non biologique » si l'emplacement est un champ, un jardin ou une serre non-certifié ou transitionnel le dernier jour de la période de déclaration. Les zones tampons seront toujours « non biologiques ».

De plus, pour tous les champs, jardins, serres et zones tampons, LiteFarm inclura une liste de toutes les cultures là-dedans qui ont un plan de culture et si un ou deux des éléments suivants applique :

- Une ou plusieurs tâches au cours de la période d'enregistrement
- Tâches qui existent à la fois avant et après la période d'enregistrement

Si plusieurs variétés d'une culture sont cultivées ensemble, seulement le nom de la culture sera affiché. LiteFarm affichera les cultures avec les semences et les intrants biologiques et non biologiques. Veuillez donc vous assurer que les cultures que LiteFarm inclut sur chaque emplacement correspondent à la liste appropriée pour votre organisme de certification.

Finalement, les cultures qui sont repiquées d'un endroit à un autre au cours de la période de déclaration peuvent apparaitre aux deux endroits dans l'enregistrement A. Prenons par exemple une période de déclaration du 1er janvier au 31 décembre et d'un plan de culture de tomates semées dans la serre 1 le 1er avril, puis repiquées dans le champ 1 le 1er juin. Les tomates apparaitront à la fois sur les lignes de la serre 1 et du champ 1 lors de l'exportation.

#### Registre D

'Registre D' contient un enregistrement de toutes les semences et du matériel de plantation utilisés pendant la période de déclaration. Plus précisément, une entrée existera pour chaque variété qui a un plan de culture qui est actif à un moment donné au cours de la période de déclaration. Un plan de culture est considéré comme actif si l'une des conditions suivantes ou les deux sont vraies :

- Le plan de culture comporte une ou plusieurs tâches au cours de la période de rapport
- Le plan de culture comporte des tâches qui existent à la fois avant et après la période de rapport

Les détails exportés incluent ceux liés au cépage lors de la création de ce cépage, en particulier :

- Le fournisseur
- Si la semence ou le matériel de plantation est certifié biologique
- Si une recherche de disponibilité commerciale a été coordonnée
- Que les semences aient été traitées ou non

Veuillez noter que LiteFarm ne liera pas automatiquement l'enregistrement D à toute pièce justificative que vous avez téléchargée dans la partie Documents de l'application. Tous les documents valides pendant la période de rapport seront inclus dans l'exportation, mais il est de la responsabilité de l'utilisateur de remplir si la documentation pour soutenir ou réfuter le traitement des semences ou les pratiques de génie génétique est présente.

# Registre I - Outils agricoles

'Registre I - Outils agricoles' contient un enregistrement de toutes les tâches d'amendement du sol et de lutte antiparasitaire qui ont eu lieu sur un champ, un jardin ou une serre en transition ou certifiée biologique et qui ont utilisé un produit comme intrant au cours de la période de déclaration. Par exemple, les tâches de lutte antiparasitaire utilisant des méthodes de cueillette manuelle ou d'élagage n'apparaitront pas dans cet enregistrement à moins qu'un produit ne soit spécifié, mais les tâches utilisant la pulvérisation foliaire ou la fumigation du sol et spécifiant un produit le seront. Pour chaque tâche entrant dans cette catégorie, les attributs suivants seront enregistrés :

- Nom du produit
- Nom de marque ou source/fournisseur
- Quantité utilisée pour cette tâche
- Date d'utilisation
- Culture ou endroits où le produit a été appliqué
- Si le produit est répertorié dans une "liste des substances autorisées" conformément à vos règlementations locales

### Registre I - Nettoyants:

« Enregistrement I - Nettoyants » contient un enregistrement de toutes les tâches de nettoyage et de lutte antiparasitaire qui ont utilisé un produit comme nettoyant, désinfectant, assainissant ou substance de lutte antiparasitaire dans les installations et ont eu lieu dans des lieux de culture non cultivés ou des lieux propices aux cultures dont le statut était ni bio ni transition à la ferme.

Pour clarifier, les tâches de lutte antiparasitaire qui ont lieu sur un champ, un jardin ou une serre certifiés biologiques ou en transition et qui utilisent un produit comme intrant pendant la période de déclaration seront enregistrées dans « Enregistrement I - Aides à la production végétale ». Les tâches de lutte antiparasitaire qui ciblent tout autre type d'emplacement et utilisent un produit comme intrant pendant la période de rapport seront enregistrées dans « Enregistrement I - Nettoyeurs ». Par exemple, l'utilisation de savon pour nettoyer les bacs de récolte à une station de lavage et d'emballage dans une grange apparaitrait sur « Enregistrement I - Nettoyeurs ».

Pour chaque tâche entrant dans cette catégorie, les attributs suivants seront enregistrés :

- Nom du produit
- Nom de marque ou source/fournisseur
- Quantité utilisée pour cette tâche
- Date d'utilisation
- Culture ou endroits où le produit a été appliqué
- Si le produit est répertorié dans une « liste des substances autorisées » conformément à vos règlementations locales